

Compte-rendu du CSAL de la DRFiP 35 du 24 septembre 2026

Après la lecture des déclarations liminaires CGT Finances publiques 35, Solidaires et FO, la directrice a renvoyé les observations générales aux instances nationales. Concernant le point sur la déconcentration actes de gestion et RH au plan local, évoqué en liminaire par la CGT, la directrice l'a renvoyé à un prochain CSAL.

Concernant les cyber-attaques et les fuites de données, la directrice explique ne pas minimiser le sujet. Elle a fait état de la responsabilité des «partenaires» de la DGFIP dans ces attaques, ce qui signifie qu'il ne s'agit en aucun cas de la responsabilité des agents. Les canaux concernés ont été coupés, la DG travaille à la restauration du portail de la gestion publique, sur les questions d'authentification et envisage le déploiement de clés USB auprès des agents. La directrice refuse de faire le lien entre les contrôles internes de traçabilité, qui relève selon elle, de la déontologie, et les cyber-attaques (engagements auprès de la CNIL). Elle met en garde les agents qui ont fait l'objet de rappels, mais reconnaît qu'il s'agissait dans la très grande majorité, de cas sans gravité, ni enjeux métiers.

Aussi, pour la CGT, Mme Verdier n'avait pas à s'excuser au nom des agents de la DGFIP dans les médias, pour la simple raison qu'ils ne sont en aucun cas responsables des «fuites».

La Directrice locale précise que chaque agent doit être bien formé et avisé des actions qui peuvent fragiliser leur poste de travail, ce qui suppose des formations. La DG va renforcer la surveillance des faux fishings.

Concernant l'augmentation des budgets au titre de la «*dette numérique de la DGFIP*» (50 agents travailleraient au sein de la DGFIP sur les questions de cyber-sécurité); nous avons fait part de notre crainte de voir les budgets alloués à ces questions (elle avance le chiffre de 400 millions d'euros) pris sur d'autres enveloppes de la DGFIP et non pas avec des moyens supplémentaires réels. La Directrice n'a pas démenti. Elle a mis l'accent sur les chantiers prioritaires de la DG: Facturation électronique, diminutions des chèques, fiabilité des indicateurs et *valeurs de la DGFIP* (voir notre liminaire)

Quant à la valeur de l'agilité, la Directrice reconnaît que le terme est «*connoté*», il s'agit pour elle de la capacité de la DGFIP à remplir les missions qui lui sont confiées, comme par exemple pour les aides au carburant.

FUSION DES SIE RENNES 1 et 2 (pour avis):

De fait cette fusion est portée par une obsession : empiler les services et entasser les agents. En 2027, les centres d'encaissement de Rennes ferment, les 117 agents de l'ESI sont amenés à rejoindre également Magenta puisque le bail de location du bâtiment de Beauregard prend fin en décembre 2027, le CGC de Rennes rejoint Magenta, le sujet de la Directrice est donc simple:

EMPIILER LES SERVICES ET ENTASSER LES AGENTS !

Comme notre délégation l'a noté en liminaire, c'est une opération décidée **au niveau local**.

Pour la directrice, il s'agit *d'améliorer le pilotage* des SIE et la prise en compte des missions.

1^{er} constat, on améliore le pilotage en supprimant un des deux encadrants des SIE. Chacun l'aura compris, la justification de ce projet par une amélioration du pilotage est une vaste fumisterie. ce projet répond à un impératif: l'application de la directive Borne, avec la rationalisation des espaces de travail. Ce projet va dégrader les conditions de travail et conduit au massacre des SIE, entamé depuis le NRP.

La CGT a rappelé les étapes méthodiques du **dépeçage des SIE**, en lien avec une souffrance accrue des agents (*voir notre liminaire*).

La genèse date de 2015 avec la mise en place du travail à distance dans les SIE, la centralisation de certaines missions dans des services à compétence nationale (gestion des quitus, guichet TVA en ligne), la création de centres de contacts dédiés aux professionnels à Cahors, l'installation de services travaillant à distance hors du département exportateur (Lannion), le transfert du recouvrement forcé dans les PRS, la création de nouveaux pôles nationaux de soutien au réseau (PNSR des professionnels, actions lourdes en recouvrement forcé), l'harmonisation des procédures de recouvrement forcé et le portail commun du recouvrement...

Lors de la Formation Spécialisée de janvier 2025, la CGT avait alerté la direction sur la situation catastrophique des SIE rennais et de l'antenne de Lannion: désorganisation des services, missions saucissonnées, absence de communication entre agents des 2 structures, fiches process inadaptées, mise à l'écart des agents dans la prise de décision, masse de travail exponentielle, souffrance accrue des agents, perte de sens dans l'exercice des missions...

Même si la direction reconnaît aujourd'hui partiellement l'absurdité d'une restructuration digne des Shadoks, elle n'a pas hésité à la mener à son terme et n'hésite pas, aujourd'hui, au nom de l'harmonisation des pratiques, à maltraiter les agents et les équipes en place, en poursuivant cette politique de fusions, dont personne ne veut !

Malgré un discours prétendument rassurant, les agents des SIE connaissent parfaitement les conséquences des fusions, notamment les suppressions d'emplois, alors que les charges de travail ne cessent d'augmenter dans le département, ils les subissent depuis des années à un rythme infernal, ils en ont assez, **ils disent STOP !**

C'est pourquoi la CGT a demandé officiellement le retrait de ce point de l'ordre du jour, ce projet est inutile et dangereux. **La directrice s'est obstinée.**

La fusion sera effective en termes de métiers au 1^{er} janvier 2027 et en termes de RH au 1^{er} septembre 2027. Les agents seront ainsi placés en situation ALD en janvier 2027 avant d'être affectés sur le service fusionné en septembre 2027.

Au vu de la dégradation des conditions de travail à prévoir avec la fusion, la Formation Spécialisée du CSAL avait voté unanimement contre le projet de fusion le mardi 22 septembre et **le vote contre est à nouveau unanime en CSAL ce jour.** La directrice a donc reconvoqué un CSAL lors duquel elle présentera le même projet, à la virgule près (sic).

Aucune note nationale de la DG quant à l'avenir des SIE ne donnait de consignes en la matière. Ainsi, la directrice a laissé passer une rare occasion de donner un minimum de répit aux agents des SIE dans le tumulte des restructurations. **Elle en porte la lourde responsabilité devant les agents et leurs représentants.**

Concernant la facturation électronique, la direction explique que le sujet n'apporte aucun travail supplémentaire aux agents des SIE car il est totalement pris en charge par les CDC pros (70 % des entreprises sont passées à la facturation électronique). La directrice pense que la transition sera fluide, et y voit aussi l'intérêt de fiabiliser nos fichiers et d'isoler les «coquilles vides». Elle annonce un gain de temps pour les SIE, les agents jugeront... Par ailleurs, elle a souhaité faire taire la rumeur selon laquelle un transfert des créances était prévu au Pôle de Recouvrement Forcé (PRS).

NRP 2 (adaptation du réseau territorial 2027-2030);

A l'issue du massacre du NRP 1, la DG a demandé aux DDIP les adaptations qui pouvaient être «nécessaires» à l'horizon 2027-2030. La DRFiP 35 a conduit cet exercice, qui se traduit pour 2027 par la **fermeture des CER et CEA, la fusion des SIE de Rennes 1 et 2.** La reprise de la comptabilité du CEA par la TCA devrait être actée en CSAL.

Selon la Directrice, le réseau territorial actuel de la DRFiP 35 est équilibré (7 SIP, 3 SIE, 7 CGC et 3 TH) dans un département dynamique, toutes les structures sont pérennisées, l'enjeu est de les faire fonctionner correctement, avec des difficultés pour trouver des agents pour rejoindre les postes.

Elle a toutefois annoncé la fermeture de l'antenne de Retiers d'ici 2030, sans fixer la date précise. Les trois agents concernés ont été informés, et une permanence sera mise en place à Retiers.

La Directrice a également annoncé, dans le cadre du NRP 2, une réflexion concernant deux opérations :

-Fusion Pôle Topographique de Gestion Cadastre (PTGC) et SDIF : notre département a une organisation atypique, mais la directrice précise ne pas avoir d'idée arrêtée sur le sujet.

-Fusion de la paierie Départementale avec la paierie Régionale, les deux services ne sont pas de grande taille mais gèrent de gros ordonnateurs, cela pose la question de l'intérêt à fusionner, des audits seront diligentés.

Enfin, la direction s'interroge pour rapprocher à nouveau les deux services Recettes Non Fiscales (RNF) ... L'audit est terminé. Faire et défaire...

Bilan de la campagne IR 2026

Le bilan de la campagne IR 2026 a fait l'objet d'un point rapide d'information, on note une réception «dense», en augmentation sur tous les plans, y compris en France-Service, ce qui démontre les limites atteintes par le «Tout numérique» voulu par la DG. Concernant les permanences téléphoniques de renfort des SIP auprès des centres de contacts, la CGT a rappelé que les collègues ne sont souvent pas en mesure de renseigner les usagers, s'agissant de la sortie d'avis TF ou de questions particulières.

Pour la CGT, il faut renforcer les services locaux de pleine compétence, afin de permettre aux usagers de joindre directement leur service, au lieu de tout renvoyer sur un numéro national. Il s'agit d'un affichage qui ne peut donner satisfaction aux usagers et met souvent les agents en porte-à-faux.

La CGT a également mis en garde la direction quant à la défiance accrue vis-à-vis de notre administration, avec l'explosion des piratages numériques de façon générale, et en particulier ceux qu'a connus la DGFiP. Cette situation met à mal le consentement à l'impôt, déjà fragilisé.

Quant au projet de budget 2027 du gouvernement, la CGT a fait part de ses inquiétudes quant aux effets qui pourraient être délétères pour les agents, au vu des mesures fiscales envisagées, notamment pour les retraités. Ce n'est pas aux agents de supporter les conséquences des mesures gouvernementales ultra régressives sur le plan social.

Rennes, le 30 septembre 2026